Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Arrêté du 16/07/2019 modifié par l'arrêté du 23/01/2020; L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation; L.4412-2, R.4412-97 à R.4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019.
Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage. Norme NF X 46-020 d'août 2017



Numéro de rapport	**2025-12788-HOPITAL AVICENNE A**
Version	**01**
Propriétaire	**HOPITAL AVICENNE**
Donneur d'ordre	**APHP NORD**
Adresse de l'immeuble	**Lavoisier 125 rue de Stalingrad** **93000 BOBIGNY**
Bâtiment ou installation	**Bâtiment 006-00**
Date de la commande	**05/08/2025**
Date de début d'exécution du repérage	**22/08/2025**
Date d'émission du rapport de repérage	**25/08/2025**
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	**Non communiquée**

Signataire du rapport

Signature et visa :



Opérateur de repérage :

MASSIP Romain
COVEANEX - Groupe SODIATEC
Le **25/08/2025**

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

ABSENCE D'AMIANTE

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Commentaire sur la mission

Néant

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

Néant

Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Néant

Réserves

Aucune

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT 1
CONCLUSIONS 1
COMMENTAIRE SUR LA MISSION 2
DESCRIPTION DE LA MISSION 4
OBJET DE LA MISSION : 4
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES : 4
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT CONCERNE : 4
IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNE : 4
PROGRAMME DE TRAVAUX 4
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE 4
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) : 4
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES 4
PROGRAMME DE REPERAGE 5
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES 5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 5
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE 5
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020 5
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES 5
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES 5
RESULTATS DU REPERAGE 6
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE : 6
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES 6
COMMENTAIRE SUR LA MISSION 6
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE 6
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 7
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS 8
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE 10

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : **4511767971**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	**HOPITAL AVICENNE**
Demeurant :	**125 Rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY**
Représenté par :	
Commanditaire du repérage :	**APHP NORD**
Opérateur ayant réalisé le repérage :	**Monsieur MASSIP Romain**
Nom et adresse de l'entreprise :	**COVEANEX - Groupe SODIATEC** **28 Avenue des Pépinières** **94260 FRESNES**
N° de Siret :	**81437986300032**
RCP-compagnie-n° de police :	**AXA FRANCE IARD -10583931804**
Laboratoire d'analyse :	Raison sociale : **Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est** Adresse : **20, rue du Kochersberg - BP 50047 67700 Saverne Cedex 1** Numéro de l'accréditation COFRAC : **1-1751**

1.3 Identification complète du bâtiment concerné :

Dénomination :	**Lavoisier**
Adresse complète :	**125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY**
Référence Cadastrale :	**OD - 0057**

1.4 Identification du bien concerné :

Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire :	Construction : **1987**
Type et Fonction principale du bien :	**Bâtiment**	**Tertiaire**

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Intitulé
Périmètre d'intervention : Machinerie ascenseur

3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées

Parties d'immeuble visitées	Etage	Travaux
HHT84 Machinerie Ascenseur	R+1	**Concernée**

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques			
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières	P	
	Panneaux des cloisons palières	P	
Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)	P	
	Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre)	P	
	Isolants	P	
	Colles	M	
	Joints	P	
Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	P	
	Éléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits…	P	
	Tresses	P	
	Joints plats	P	

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et nature des visites sur site

Date	Objet
22/08/2025	Repérage amiante avant travaux

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant

4.4 Liste des Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001 : Matériels en machinerie Machine ascenseur (continue : NON)

Référence prélèvement	Sondage Référence	Étage	Local/partie d'immeuble	Zone	Désignation	Matériau / Produit identifié
		R+1	HHT84 Machinerie Ascenseur	07 - Ascenseurs, monte-charges escaliers mécanique	Matériels en machinerie	Machine ascenseur

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

5 Résultats du repérage

5.1 Résultats de l'analyse documentaire :

Titre
Programme de travaux

5.2 Liste des matériaux et produits repérés

Local/partie d'immeuble	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (*oui/non*)	Estimation de la quantité
HHT84 Machinerie Ascenseur	R+1	07 - Ascenseurs, monte-charges escaliers mécanique	Matériels en machinerie	Machine ascenseur	Marquage du matériau (Datant de 2011)	**Non**	

5.3 Commentaire sur la mission

Néant

5.4 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

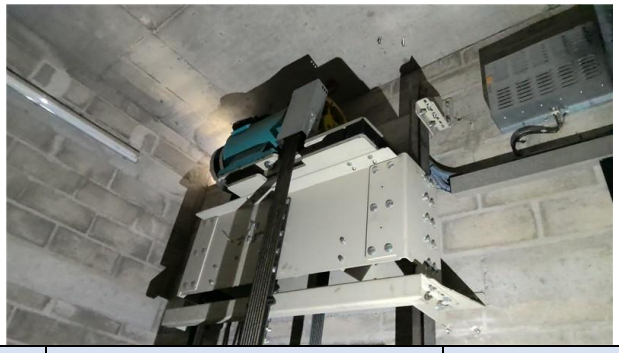
En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation

ELEMENT : Matériels en machinerie

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
HOPITAL AVICENNE	2025-12788-HOPITAL AVICENNE	R+1 - HHT84 Machinerie Ascenseur Matériels en machinerie - 07 - Ascenseurs, monte-charges escaliers mécanique
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
MASSIP Romain		Machine ascenseur

Résultat amiante

absence d'amiante

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : Plans et/ou Croquis

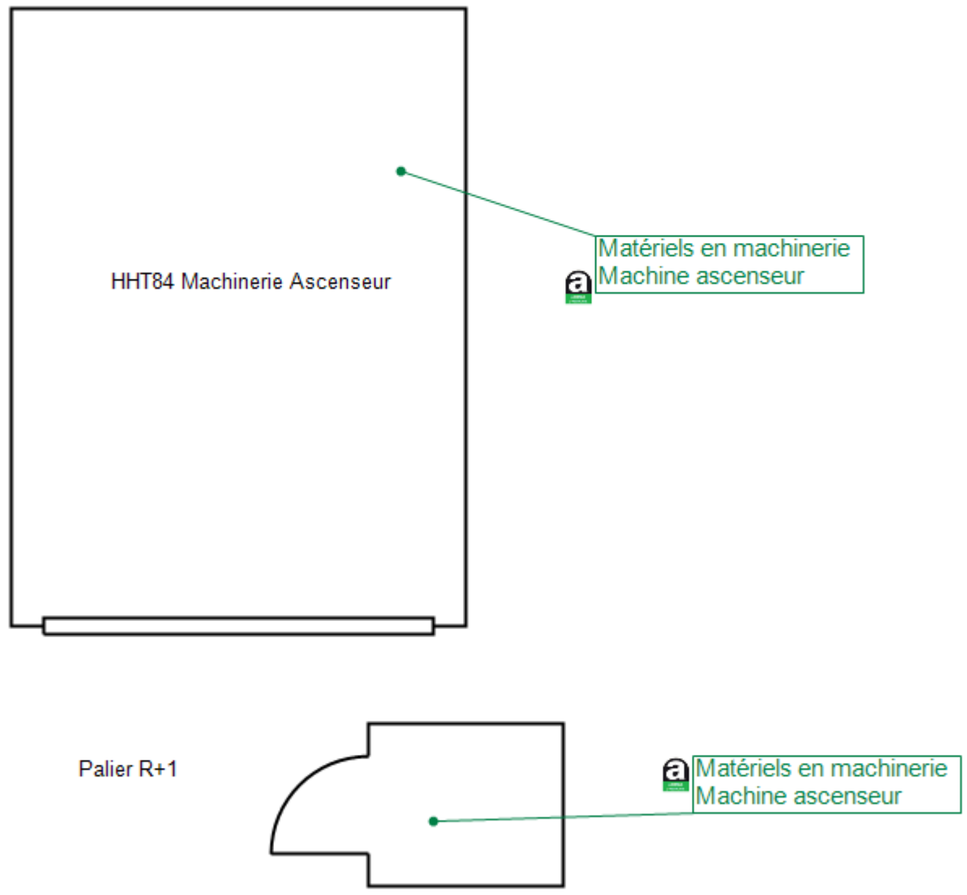
SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

	Planche de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante		
Client :	HOPITAL AVICENNE		
N° dossier :	2025-12788-HOPITAL AVICENNE		
N° planche :	1/1	Version : 0	
Type :	Croquis		
Date :	25/08/2025		
Intervenant :	MASSIP Romain		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		
Titre :	HHT84		
Adresse :	Lavoisier 125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY		
Bât.- Niv. - Lot :	006	R+1	Lot n°006-00
Commentaire :			

☐ *Sondages négatifs*

Légende :

Plan de masse :



SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : Attestation d'assurance

Adhésion N°C220

ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583931804

Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnostiqueur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

COVEANEX
28 AVENUE DES PEPINIERES
94260 FRESNES

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° **10583931804C220**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées au contrat, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

1 000 000 € PAR SINISTRE ET 2 000 000 € PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 19 décembre 2024
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 388 123 069 - N° ORIAS 07 000 473

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Police N°10583931804C220

Activités assurées

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et re certification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
 Cette activité ne peut **en aucun cas** être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre, dans le cas contraire aucune garantie ne sera accordée
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n°2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Police N°10583931804C220

- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit Energétique pour les Maison individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC)
- Audit énergétique pour copropriété (F)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)

Légende :

F : Formation - **C** : Certification – **AC** : Accréditation

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60